

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 23 (1976)
Heft: 7-8

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

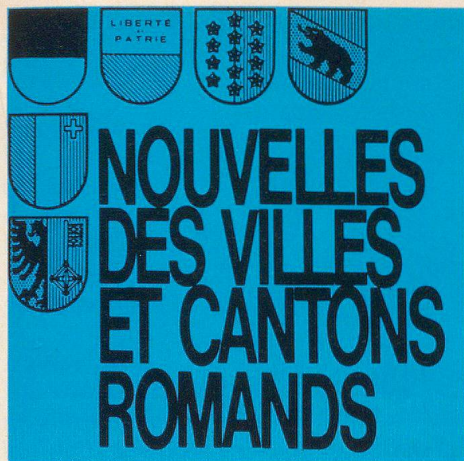
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ville de Fribourg

Un exercice utile pour les hommes de la protection civile

L'aménagement d'un jardin public

Militaires à cause de leur combinaison de travail d'un bleu sombre, boy-scouts par la casquette à visière qu'ils portent fièrement, telles sont les deux caractéristiques des 350 hommes qui ont effectué leur cours de répétition de protection civile. Dès le début de la semaine passée en effet trois compagnies «détachement-catastrophe» ont évolué dans le quartier de la Neuveville pour compléter leur formation technique de protection civile. Stationné pour deux jours à la caserne de la Planche, chaque commando a reçu une instruction appropriée à sa mission et a eu l'occasion de travailler sur le terrain où l'on avait reconstitué des situations tactiques.

«Les buts de ces commandos-catastrophe est de seconder les formations de secours habituelles en cas de catastrophes graves, de sinistre important, d'inondation, etc. Leur rôle est donc subsidiaire par rapport aux moyens d'intervention normaux», nous a expliqué M. Claude Bersier, chef local, lors de la conférence de presse qu'il a donnée en présence des autorités communales.

Mardi après-midi par exemple, au cours d'un exercice d'engagement, le commando a reçu l'ordre d'intervenir dans les jardins situés en contrebas de l'Hôtel de Ville. On avait simulé un incendie à l'Hôtel de Ville qui se propageait à la Grand-Rue. Les hommes de la protection civile, aidés d'un puissant équipement, munis de chalumeau, compresseur et secondés par une section de sanitaires devaient dégager des blessés pris sous les décombres d'un bâtiment.

Un nouveau jardin public

Indépendamment des prestations fournies lors de la démonstration de

mardi et d'hier, les commandos se sont livrés à un travail fructueux dans les jardins de l'Hôtel de Ville. Ils ont démolé d'anciennes serres, aplani le terrain et effectué divers travaux qui permettront d'aménager à cet endroit un parc public.

Canton de Genève

Sauvetage au Salève

Avec nos chiens de catastrophe

A une dizaine de kilomètres de Genève se situe, en territoire français, le Salève, sorte de longue falaise rocheuse, sur une hauteur de 1000 m et une largeur de 5 à 6 km. Ses parois à pic offrent des possibilités de varappe innombrables avec pratiquement tous les degrés de difficultés, des sentiers serpentent les parois avec des vires souvent vertigineuses.

Sans danger pour un montagnard entraîné, ces sentiers deviennent des pièges dangereux lorsque les conditions atmosphériques les rendent glissants. Chaque année, cette montagne tue plusieurs alpinistes.

Ce samedi 17 janvier, à 10 h, un habitant de Genève quitte son épouse pour une balade en solitaire dans la région de la Grande-Gorge; il doit rentrer l'après-midi. La nuit tombe, le promeneur n'est pas de retour; son épouse s'inquiète. Aux approches de 20 h, elle avise la police qui transmet son appel à Montagne-Secours, lequel alarme à son tour le groupe des chiens de catastrophe. Selon le schéma d'alarme, les chiens disponibles et leurs conducteurs équipés ont vingt minutes pour se rendre à la caserne centrale des pompiers, où pendant ce temps un fourgon Peugeot est préparé, sacs d'intervention chargés ainsi que radios et projecteurs portatifs. Dans les délais trois conducteurs avec la chienne berger allemand Annouk de Chalamala et les deux boxers Quim des Vernêts et Blitz de Pierrefleur se présentent à la caserne, grimpent dans le fourgon qui démarre aussitôt, traversant en trombe la ville puis l'agglomération carougeoise. Son avertisseur à deux tons dégage le trafic. Nous rejoignons à 20 h 30 les hommes des colonnes de secours au poste frontière de Croix-de-Rozon, d'où nous montons au chalet du Coin, à proximité duquel a été retrouvée la voiture du disparu. Chacun d'entre nous s'équipe d'une lampe frontale, un projecteur et une radio sont attribués à chaque colonne. Nous formons trois colonnes de secours avec chacune un chien, une quatrième colonne reste en réserve au PC. Environ une heure s'est écoulée depuis l'alarme.

Il est décidé qu'une première colonne gagnera le sommet de la montagne puis redescendra la Grande-Gorge, la deuxième colonne montera à la Petite-Gorge et ensuite longera la base escarpée des parois verticales, car nous ignorons où se trouve le disparu et deux hypothèses sont plausibles, soit une chute dans le vide du haut d'un sentier soit un malaise qui immobiliserait le promeneur hors d'un sentier. Nous comptons sur les chiens pour désigner dans l'obscurité le blessé au cas où une colonne passerait à proximité. Le troisième chien est amené à la voiture du disparu dont il prend l'odeur, quête aux alentours et rapidement trouve une piste; il est rappelé et une seconde fois le chien part dans la même direction; il ne reste plus qu'à le suivre. Le chien monte à travers broussailles et pierriers en direction des Grandes-Varappes, plus à droite du secteur de recherches présumé. La chabraque blanche qui brille dans le feu du projecteur, galope en tête de la colonne et la guide; à l'approche de la base des parois, le chien prend le vent sur sa gauche et manifeste plusieurs fois le désir de partir dans cette direction. Il est chaque fois rappelé, car il serait difficile de le suivre et le terrain est trop dangereux pour lui de nuit. La colonne redescend, fait rapport au chef d'intervention sur l'attitude du chien et repart en direction de la Grande-Gorge pour faire jonction avec la colonne qui la descend après en avoir péniblement trouvé l'entrée masquée par le brouillard et effectué une descente difficile, le sentier étroit étant verglacé, l'équipe a dû s'encorder à deux reprises. La colonne de la Petite-Gorge progresse comme prévu aussi loin que le terrain le permet. Rien de nouveau à signaler. Pendant ce temps, le chef d'intervention décide d'exploiter les indications du chien parti de la voiture et envoie une équipe de réserve aux Grandes-Varappes avec mission de poursuivre sur la gauche en direction de la grotte de l'Ours. La direction est bonne; au sommet d'un pierrier, à la base d'une paroi à environ 200 m du point où nous avons arrêté le chien, le sac éventré et l'anorak du disparu sont trouvés. Il est tombé du haut de la paroi. L'équipe explore le pierrier en contrebas et découvre la victime. Dix hommes sont nécessaires pour remonter le promeneur sur le sentier; il est ensuite descendu au plus vite à l'ambulance qui l'attend, il est environ 2 h du matin. Hélas, à son arrivée à l'hôpital, le médecin doit constater le décès.

Le retour en caserne s'effectue à 2 h 30; l'intervention aura duré six heures et demie. Pour nous, cette nuit a été enrichissante d'expériences pra-

tiques. Nous avons une nouvelle fois apprécié la camaraderie des montagnards et vérifié à quel point on doit être attentif et faire confiance aux indications du chien dont le flair ne trompe jamais.

Claude Choitel

Drame du Frioul

Chiens sauveteurs

Douze personnes sauvées grâce aux chiens suisses

Le tremblement de terre du Frioul a permis de faire la preuve de l'efficacité des animaux formés par la Société suisse des chiens de catastrophe (SSCC). Grâce à l'intervention successive de deux équipes de six chiens, douze survivants et plus de deux cents victimes ont été localisées sous les décombres.

C'était la première fois que la SSCC était engagée dans une catastrophe de pareille ampleur. La première équipe comprenait deux Romands, MM. Claude Choitel et Georges Pellet, de Genève. Tous deux ont été particulièrement satisfaits des prestations de leurs chiens respectifs, «Blitz» et «Annouk».

Créée en 1970, à Zurich, la SSCC regroupe trois cents membres et quarante chiens actuellement opérationnels. La seule section romande se trouve à Genève. Elle compte quarante membres et quatre chiens dont le dressage est achevé.

La formation de ces chiens commence au terme d'une période préparatoire (défense, sanitaire, avalanche), de deux ans. A l'issue d'un entraînement de douze à vingt-quatre mois, l'animal est apte à évoluer sur des surfaces instables et très accidentées, tout en se concentrant sur la recherche des personnes ensevelies.

mais la nécessité absolue d'une protection civile bien organisée. Aux déchainements des éléments naturels peuvent s'ajouter le feu, la chute d'un immeuble, les catastrophes ferroviaires ou aériennes. De la rapidité et de l'efficacité des secours dépendent de nombreuses vies humaines. C'est dans cette optique, essentiellement, qu'il faut considérer ce service civil et c'est également sous cette forme, et dans une excellente ambiance de travail, que 30 sanitaires, dont 3 femmes, ont participé, cinq jours durant, à un cours d'introduction, au Col-des-Roches.

Placé sous la direction du chef local, M. P. Zurcher, bien secondé dans sa tâche par M. Joseph Zosso, conseiller technique et trois moniteurs-sanitaires, ce cours a été consacré exclusivement au transport et aux soins des blessés. Brûlures, hémostases, fractures et tant d'autres termes techniques sont devenus le vocabulaire courant de ces sauveteurs d'une semaine, au terme de laquelle un exercice s'est déroulé dans les locaux sanitaires du poste de commandement, rue Le Corbusier.

Un immeuble HLM s'écroule

Il s'agissait du thème de l'exercice final avec la présence de blessés dans les cages d'escalier et dans les caves. Pour créer une atmosphère de vérité, six hommes ont été maquillés avec habileté et la vue de ces blessures, heureusement fictives, était assez effrayante. La première tâche incombant aux sauveteurs est le transport des blessés, puis le tri en fonction de la gravité des blessures et les soins enfin, sous la surveillance de médecins ou de secouristes qualifiés. Toutes ces opérations se sont déroulées avec beaucoup de sérieux, dans une discipline parfaite et on peut considérer que l'utilité d'une protection civile bien organisée, bien structurée, a été démontrée durant ces cinq journées de travail

(me)

«Impartial» du 18. 5. 76

Canton de Neuchâtel

*Exercice du 14 mai 1976 –
Le Locle-Col*

En cas de catastrophe

Les civils au secours d'autres civils

Ecartant, comme tout le monde, la possibilité d'une guerre, des questions se posent parfois au sujet de l'importance des crédits destinés à la protection civile et sur leur utilisation. Et pourtant, les catastrophes naturelles – le récent tremblement de terre dans le Frioul en est la triste révélation – démontrent non seulement l'utilité,

jours de service selon le tableau suivant:

- cours fédéraux
171 participants
963 jours de service
- cours cantonaux
609 participants
910 jours de service
- cours communaux
1452 participants
5104 jours de service
- cours d'établissement
40 participants
161 jours de service

Personnel

Ont été nommés instructeurs cantonaux, après avoir suivi avec succès les cours fédéraux de formation nécessaire:

1. Service du feu, à l'échelon du personnel:
Imhof Gustave, Eyholz
Zen Ruffinen Hans, Susten
2. Service du feu, pour chef de groupe:
Wyder Otto, Glis-Brig
Imhof Gustave, Eyholz
3. Service sanitaire, à l'échelon du personnel:
Perruchoud Philippe, Sierre
Roland John, Leukerbad
4. Service PI à l'échelon du personnel:
Donnig Viktor, Glis
5. Service des Pionniers pour chef de groupe:
Hänni Ruppert, Naters
6. Service Alarme et Transmission à l'échelon du personnel:
Chappex Pierre, Monthey

Inspections

Des inspections ont été effectuées dans les 65 communes astreintes à créer un organisme de protection civile: le but de ces inspections était de déterminer l'état actuel de préparation dans chaque commune et d'établir une planification générale des objectifs à atteindre jusqu'en 1990.

Extension du réseau d'alarme

L'étude de l'extension du réseau d'alarme-eau et la détermination de l'emplacement des sirènes et de leur type ont été menées à terme sur le territoire des communes de:

Ardon – Ayer – Chalais – Chamoson – Chandolin – Charrat – Chippis – Collombey – Collonges – Conthey – Dorénaz – Evionnaz – Fully – Grimentz – Grône – Leytron – Martigny (complément) – Massongex – Monthey – Nendaz – Riddes – St-Jean – St-Léonard – St-Maurice – Saillon – Saxon – Sierre – Sion – Vernayaz – Vétroz – Vissoie.
Agarn – Biel – Blitzingen – Brig (partiel) – Fiesch – Filet – Gampel – Gschinen – Gluringen – Lalden – Lax – Leuk – Mörel – Muntern – Naters – Niedergesteln – Obergesteln – Ober-

Canton du Valais

Rapport de gestion de l'Office cantonal de la protection civile

Généralités

Les travaux initialement prévus pour 1975 ont été renforcés par des mesures d'application d'une planification générale de la protection civile à long et à court terme, compte tenu d'impératifs de relance économique.

Instruction

2272 personnes ont effectué 7138

wald – Raron – Reckingen – Selkingen – Steg – Ulrichen – Visp.

Installation des sirènes

Les installations d'alarme-eau mises en service ont été reconnues en aval du barrage de la Grande-Dixence, à Mâche, Prolin, La Lurette, Euseigne, Bramois, Sion, Châteauneuf, Pramaignon, Grône (13 sirènes).

Équipement

En vue de rendre opérationnelles un maximum de formations et dans un but de décentralisation du matériel, la Confédération a augmenté le volume des fournitures dont l'acquisition est obligatoire pour les cantons, les communes et les établissements.

La valeur totale des équipements répartis sur le territoire du canton s'élève à 11 790 000 francs, soit la propriété des communes et des établissements 9 410 000 francs, la propriété du canton 600 000 francs, la propriété de la Confédération mise à disposition du canton 1 780 000 francs.

Constructions

10 348 places protégées ont été enregistrées dans les abris construits en 1975;

642 demandes de subventions ont été agréées pour des abris et dispositifs;

La situation actuelle compte:

– 52 000 places protégées dans les abris construits selon les normes

1958-1959 (c'est-à-dire dépourvus de ventilation);

103 332 places dans les abris construits selon les normes 1966 – donc ventilés.

Un certain ralentissement se manifeste dans la construction d'abris privés; par contre, le nombre des abris publics augmente sensiblement de même que les constructions de dispositifs.

Le souci des Autorités de promouvoir une politique de relance du marché de la construction influence grandement ce secteur d'activité. Délez

Ville de Lausanne

Inauguration du groupe scolaire des Bergières

Collège et école primaire pour 1140 enfants

Le groupe scolaire des Bergières, à Lausanne, a été inauguré. Dans la soirée, un spectacle a été présenté à l'aula par les élèves.

Cet ensemble comprend non seulement un collège secondaire (neuf cents élèves) et une école primaire (deux cent quarante élèves), mais aussi une salle omnisports, un centre de loisirs et le plus important centre de protection civile de Lausanne (voir «24 Heures» du 5 juin).

Des allocutions du syndic de Lau-

sanne, de M. D. Reymond, directeur et chef du service de l'enseignement secondaire, représentant le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, de M. Lévy, directeur des travaux, du pasteur Robert, de M. J. Moreillon, directeur du collège secondaire des Bergières, et de M. P. Vuillemin, directeur des écoles, ont marqué la cérémonie agrémentée de productions des collèges lausannois et de chants des élèves des classes primaires et secondaires. —dr

Surface construite 4350 m²
(88×49,50 m)

Vol. constr. env. 18 700 m³

Coût total estimé 7 000 000 de francs

Poste san. sec. 244 patients 68 pers. - soignant

Poste d'attente 120 hommes

PC de secteur 68 personnes

Réserve eau potable 384 m³

Groupe électrog. sec. BBC

puissance 320 CV/250 Kwa

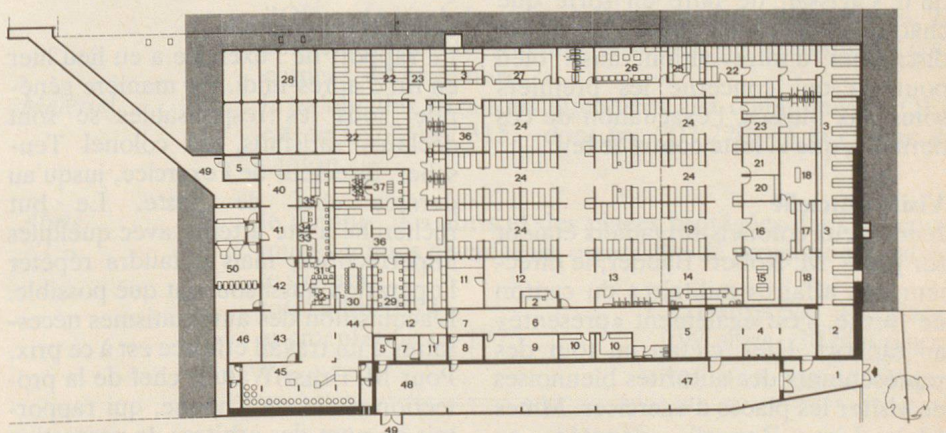
Citerne à mazout 28 000 l

Début des travaux: automne 1972

Plan de l'organisme de protection locale (OPL)

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 Entrée PSS. | 26 Buanderie. |
| 2 Bureau. | 27 Cuisine. |
| 3 Réserve de vivres. | 28 Réserve d'eau. |
| 4 Local de retenue. | 29 Chefs de service. |
| 5 Sas. | 30 Poste de commandement. |
| 6 Réception. | 31 Centre de transmissions. |
| 7 Déshabillage. | 32 Renseignements. |
| 8 Morgue. | 33 Radio. |
| 9 Oxygène. | 34 Téléphone. |
| 10 Effets. | 35 Mécanicien radio. |
| 11 Décontamination. | 36 Réfectoire. |
| 12 Rhabillage. | 37 Chancellerie. |
| 13 Triage. | 38 Officier de liaison. |
| 14 Ambulatoire. | 39 Chef de secteur. |
| 15 Pharmacie – Laboratoire. | 40 Pompes. |
| 16 Préparation. | 41 Distribution sanitaire. |
| 17 Stérilisation. | 42 Distribution électrique. |
| 18 Salle d'opération. | 43 Groupe électrogène. |
| 19 Réanimation. | 44 Groupe de réfrigération. |
| 20 Plâtres. | 45 Ventilation. |
| 21 Rayons. | |
| 22 Dortoir hommes. | |
| 23 Dortoir femmes. | |
| 24 Hospitalisation. | |
| 25 Réserve de linge. | |

- | | |
|--|-------------------------|
| 46 Carburant. | 48 Entrée PC. |
| 47 Engins pour sapeurs-pompiers de guerre. | 49 Sortie. |
| | 50 Traitement de l'air. |



Mardi 31 août: Ouverture; conférence de presse

Mercredi 1er septembre: Journée de la protection civile

Assemblée générale de l'Association des communes suisses

Jeudi 2 septembre: Cours de formation pour l'élimination des ordures

Vendredi 3 septembre: Cours de formation pour le mesurage du bruit (voir programme page 186)

Quinze jours de guerre ont permis d'éprouver nos services de protection civile

Hier, dans le cadre de l'opération «Satellite» organisée par le Service territorial 182 et mobilisant les troupes PA du bataillon 13 et quelque 400 hommes de la Protection civile de Bienne, les «hostilités» ont repris de plus belle. Entre jeudi et hier, les directeurs de l'exercice ont «laissé passer» une quinzaine de jours, durant lesquels les sauveteurs étaient supposés en pleine action. Tout semblait donc rentrer tranquillement dans l'ordre lorsque, hier matin à 8 h 30, une nouvelle attaque aérienne s'est «produite» sur Bienne. L'ensemble de la ville a été «bombardée» et toutes les forces d'intervention ont une fois de plus été mobilisées à cent pour cent.

La population évacuée

Tandis que la Protection civile paraît au plus pressé, le bataillon de protection aérienne 13 arrivait en renfort. Un travail gigantesque attendait ces troupes, puisqu'il s'agissait de prendre en charge une population de 58 500 personnes, pour lesquelles 38 521 places sont actuellement disponibles dans les abris, ce qui couvre 65,8 pour cent des besoins. On sait que les plans de la protection civile prévoient la couverture totale pour 1980, ce qui sous-entend que, d'ici là, il conviendra encore de construire la bagatelle de 20 000 places dans différents abris. Le travail des troupes engagées hier était pareil à celui effectué la veille, seuls les groupes ayant changé. C'est qu'il s'agissait de faire en sorte que chaque homme soit rompu à toutes les disciplines d'intervention, aussi bien pour ce qui concerne les premiers soins aux blessés, l'évacuation de ces derniers, que la lutte contre le feu.

Visite officielle

Jeudi, deux colonels-brigadiers étaient sur place. M. Robert Bauder, le directeur des affaires militaires du canton de Berne, s'est également «présenté» au rapport. Hier, c'était au tour des représentants des autorités biennoises de visiter les places d'exercices. Mmes Claire-Rene Renggli, députée au Grand Conseil bernois, Annelle Favre, présidente du Conseil de ville, MM. Fritz Stähli, maire, Raoul Kohler, Hermann Fehr, Fidel Linder, Hans Kern (soit le Conseil municipal in corpore), et Rudolf Moser, député, ont ainsi assisté à une théorie au cours de laquelle les plans les plus secrets leur furent dévoilés.

Chacun goûta ensuite à la fameuse cuisine de la protection civile biennoise, dont le maître queux Arthur Steffen assure le bon fonctionnement.

Les buts de l'exercice

Nous les avons certes déjà exposés, mais il nous semble utile de répéter que ce gigantesque exercice avait pour but d'éprouver les connaissances des hommes de la protection civile, du plus grand chef au tout dernier soldat. Il s'agissait également d'exercer une bonne fois la coordination entre les troupes en vert et celles en bleu, qui aiment généralement se livrer une lutte de prestige.

Rappelons qu'en cas de catastrophe (guerre, tremblement de terre, etc.), la protection civile de Bienne, sous la conduite de M. Franz Reist, est responsable des opérations. Le bataillon PA 13 est à sa disposition, qui obéit aux ordres fournis par M. Reist et son état-major. C'est sans doute dans ce domaine que les plus sérieuses difficultés ont été ressenties, les militaires éprouvant naturellement un complexe de supériorité. Le travail n'en a pas souffert outre mesure, puisque chacun s'accordait hier soir à reconnaître la bonne volonté de la troupe et l'efficacité de son travail. Les lacunes, car il y en eut quelques-unes, inévitables lorsqu'on entreprend pour la première fois en Suisse un tel exercice, se sont manifestées aux échelons supérieurs, notamment dans le service des transmissions.

Satisfaction générale

Le rapport de l'exercice a eu lieu hier en fin d'après-midi. De manière générale, tous les responsables se sont déclarés satisfaits, du colonel Teuscher, directeur de l'exercice, jusqu'au dernier chef de poste. Le but recherché a été atteint, avec quelques imperfections, mais il faudra répéter l'opération aussi souvent que possible. L'acquisition des automatismes nécessaires à un travail efficace est à ce prix. Pour M. Ernst Walter, chef de la protection civile de Thoune, qui rapportait au nom des arbitres, la protection civile de Bienne a fourni un travail exemplaire. Son chef (M. Franz Reist) est à féliciter, tout comme sont à complimenter les hommes de ce service pour leur engagement et le travail qu'ils ont fourni. En conclusion, M. Walter a affirmé que notre ville possède une belle avance en matière de protection civile, preuve en est

l'initiative prise par les responsables d'organiser cet exercice.

Précisons encore que les opérations se sont toutes déroulées en la présence de M. Walter Koenig, ancien chef de la protection civile suisse, qui était particulièrement satisfait aussi, hier soir, du travail accompli durant ces deux jours. Il s'est par exemple réjoui de ce qu'entre jeudi et vendredi, de grands progrès ont été réalisés.

Nous dirons encore que le bataillon PA 13 n'est pas allé jusqu'au bout de ses moyens, qui sont beaucoup plus grands, mais il a bien dû s'aligner sur la protection civile, troupe d'occasion, dotée de matériel d'urgence, sans plus.

Cet exercice a permis aussi à la population de voir la judicieuse utilisation que l'on fait d'une partie de l'argent qu'elle verse sous forme d'impôts, car, en définitive, c'est pour la protection du citoyen que tous ces moyens existent et sont ainsi mis en œuvre.

Un grand merci à la population

La haute direction de cet exercice tient à remercier tout particulièrement la population biennoise pour l'esprit de collaboration qu'elle a manifesté durant ces deux jours. Merci aussi à tous ceux qui ont été dérangés dans leurs petites habitudes et qui ont pris la chose avec le plus détendu des sourires. Merci enfin à tous ceux qui se sont intéressés, de près ou de loin, à l'exercice, notamment aux automobilistes, qui ont ralenti lorsqu'il le fallait.

Tramelan

Impressionnante démonstration des sauveteurs de la protection civile

Samedi 22 mai a eu lieu au Centre régional d'instruction de la protection civile de Tramelan une intéressante journée d'information et de démonstration, organisée avec la collaboration de l'Office cantonal PC, de la commune et de l'association des cadres. Une cinquantaine de personnes y ont participé dont quelque 35 instructeurs et cadres volontaires, une dizaine de sauveteurs de la commune de Courrendlin et quelques éléments féminins. Une soixantaine d'invités avaient répondu à l'invitation d'assister aux différents exercices qui se déroulèrent normalement à la combe des Charrats. Au nombre des personnalités présentes, on notait MM. Roland Choffat, maire de Tramelan, Jean Comment, chef de l'Office cantonal de la protection civile, Marcel Monnier, préfet du district de

Courtelary, Roger Parisod, président de la Commission romande d'information en matière de protection civile, Joseph Biétry, vice-préfet et député des Franches-Montagnes, Aurèle Noirjean, Lucien Buhler et Henri-Louis Favre, députés, Jean-Pierre Fasnacht, président des chefs locaux du canton de Neuchâtel, Philippe Monnin, chef de l'instruction et René Schwab, chef instructeur auprès de l'Office cantonal de la PC, ainsi que des représentants des communes des districts de Courtelary, de Moutier et des Franches-Montagnes et des localités de Courrendlin et de Courgenay.

Thème de l'exercice

Le but de l'exercice était axé sur une opération de sauvetage dont le sinistre avait pour origine un tremblement de terre, ayant provoqué des incendies et des écroulements d'immeubles. Une impressionnante mise en scène avait par conséquent été imaginée et avait pour théâtre les installations du Centre régional de la PC. D'immenses brasiers avaient été allumés pour la circonstance et les sauveteurs avaient pour mission de secourir des sinistrés bloqués sous les décombres d'immeubles écroulés. Tout fut alors mis en œuvre pour délivrer les blessés, et les spectateurs assistèrent à une intervention spectaculaire requérant l'utilisation de moyens lourds tels que: Moto-pompes, compresseurs, outils pneumatiques, tronçonneuses à chaînes et à disque, chalumeau découpeur, crics hydrauliques et tire-câble. En outre, ils virent également le déploiement d'une section AC dans son travail de détection de substances radioactives, solides et liquides. L'intervention était d'autre part régie par des liaisons techniques par fil et par radio permettant une information rapide et appropriée. Spécifions également que toutes les opérations étaient commentées à l'intention du public.

A l'issue de la démonstration, les spectateurs furent invités à visiter le matériel mis à disposition du Centre de la PC. Après le dîner, M. Jean Comment, chef de l'Office cantonal de PC, fit encore un remarquable exposé sur la nécessité de la protection civile, en insistant tout particulièrement sur la responsabilité des autorités communales. J. C.

Piscine de Grône: les travaux ont débuté

Comme le NF l'annonçait dans une de ses dernières éditions, l'assemblée primaire de Grône, dans sa séance de mercredi, a accepté le projet du centre destiné à la protection civile, au sport natation et à l'enseignement.

Cette décision place cette commune à l'avant-garde des réalisations au profit de la population.

Mais, joignant le geste à la parole, les responsables ont donné le feu vert aux travaux.

C'est ainsi que l'on peut voir actuellement trax, camions et hommes à l'œuvre et que 5000 à 6000 m³ de terre ont déjà été évacués.

Une entité rurale solide

Ce complexe, la piscine, surtout, permettra le maintien d'une entité rurale solide entre les grands centres d'intérêt que sont Sierre et Sion.

Cette réalisation se divise en trois parties.

1. La protection civile: le projet comprend un poste de commandement, un poste d'attente et un abri public pour

Canton de Vaud

Extrait du rapport de gestion pour l'année 1975, établi par l'Office cantonal de la protection civile.

Service effectué – cours et rapports

Organisés par	personnes incorporées	nombre de jours	instructeurs	jours	personnel auxiliaire	jours
Confédération	176	958	19	197	2	30
le canton	279	919	192	491	32	109
les communes	2 190	5 590	140	463	121	321
Totaux	2 645	7 467	351	1 151	155	460

Ont été instruits par la

Confédération	120 chefs locaux et suppléants, chefs de secteurs et suppléants, chefs de services, de sections, de groupes, et des spécialistes de central téléphonique.
par le canton	167 personnes du service al & trm, détecteurs atomique et chimique, chefs de matériel.
par les communes	394 détecteurs atomique et chimique et personnes du service sanitaire.
Total	681 personnes

Centres d'instruction

Centre cantonal les travaux d'étude sont en cours, l'avant-projet a été accepté par l'Office fédéral.

Centres régionaux *Villeneuve:* toutes les communes concernées se sont prononcées quant à leur participation financière aux frais de construction du centre et ont approuvé la convention établie par la commune de Villeneuve maître de l'œuvre. Les travaux ont débuté en avril dernier.
Aubonne: les études relatives à la construction du centre ont permis de présenter un projet qui a été accepté par l'Office fédéral. La mise à l'enquête a eu lieu en juin. La convention a été soumise à toutes les communes concernées, en novembre.

Matériel

la valeur des livraisons effectuées aux communes et OPE est de frs. 1 107 315.– dont frs. 207 270.– à la charge du canton.

Abris

le nombre des abris et des places protégées dans les communes tenues de créer un organisme de protection local est le suivant:

total à fin 1974	7 731 abris 307 943 places
augmentation en 1975	797 abris 30 684 places
Total	8 528 abris 338 627 places

En 1975, le canton a payé pour des constructions de protection civile les subventions suivantes:

abris ou groupes d'abris privés	frs. 2 844 997.–
groupes d'abris dans des édifices publics et abris publics	frs. 579 975.–
centres opératoires protégés, ouvrages et installations pour organismes	frs. 1 402 536.–
Total	frs. 4 827 508.–

vant accueillir 425 personnes en cas de besoin.

Une surface de 1100 m² a été prévue à cet effet en sous-sol.

2. La piscine: construite sur deux niveaux, la piscine est composée au premier sous-sol des vestiaires et des locaux techniques, et au rez-de-chaussée d'une réception, d'une buvette et du bassin.

Ce bassin, d'une dimension de 25 x 11 x 2 mètres sera stérilisé et contrôlé. L'éclairage est assuré par de grands vitrages est et ouest.

3. Les constructions scolaires: conçues selon les règlements en vigueur du Département de l'instruction publique

du canton, les locaux scolaires abriteront une vaste halle avec accès à la cour de récréation, un dégagement central desservant les classes et abritant les vestiaires, trois salles de classe à l'est de 70-75 m², trois salles de classe à l'ouest de 70-75 m², une salle de sciences naturelles au nord-ouest de 102 m², un groupe toilettes garçons, un groupe toilettes filles et deux toilettes professeurs.

Devis approximatifs

Le coût de la construction a approximativement été devisé.

La première partie du complexe est ainsi évaluée à 1 545 000 francs, la deuxième à 1 170 000 francs et l'en-

semble scolaire à 1 170 000 francs également.

Mais compte tenu des diverses subventions, la part de la commune de Grône pour acquérir ce centre ultramoderne ne sera pas trop élevée.

Se tenir, pour le bien de la population tout entière, dans le sillage des villes plus importantes, voire se révéler plus dynamiques qu'elles, voilà ce que les responsables municipaux de Grône, appuyés sans doute par chaque habitant, sont parvenus à faire.

Ce qui illustre bien le dynamisme et le courage dont savent souvent faire preuve les régions rurales de notre pays. -ag

Les cours de premiers secours dans les écoles vaudoises (I)

(Présidence de la Commission vaudoise: J.-P. Pochon, inspecteur)

Depuis quelques années, les autorités communales peuvent offrir à leurs élèves une initiation aux premiers secours. Les moniteurs sont des instructeurs samaritains et des infirmières scolaires spécialement formés par le Service de la santé publique. Le cours, basé sur les normes de la Commission médicale suisse, comporte cinq périodes de 2 heures, données dans le cadre de leçons d'anatomie.

Avant 1970, les classes pouvaient déjà bénéficier de tels cours, organisés à l'époque par la Croix-Rouge de la Jeunesse (CRJ), sans l'intervention des pouvoirs publics. A la suite d'accidents survenus pendant les leçons de gymnastique, les courses d'école et les journées de sport, la SPV confia à la commission permanente Croix-Rouge-Jeunesse le soin d'élaborer un plan d'instruction des maîtres en matière de premiers secours. Nous avons demandé à M. Roland Joost, instituteur à Prilly, fondateur et ancien vice-président national de la Croix-Rouge Jeunesse, de présenter ici un

Bref historique

Dès 1952, la Commission Croix-Rouge-Jeunesse (CRJ) de la SPV se soucie de l'organisation de cours de premiers secours destinés aux membres du corps enseignant. Or, l'Association suisse des samaritains (ASS) exige des maîtres qu'ils suivent un cours complet de 80 heures. Cela paraît beaucoup pour des enseignants déjà au courant de la partie théorique. Soucieux d'obtenir pour eux un allègement, je crée à Begnins, mon village, une section de samaritains dont je deviens le porte-parole au Comité cantonal ASS. Malgré les allé-

gements consentis, les maîtres se désintéressent d'un enseignement des premiers secours dans les classes.

En 1958, une solution est enfin trouvée:

La Commission SPV/CRJ, d'entente avec des instructeurs samaritains, forme des moniteurs capables d'enseigner dans les écoles. Maîtres et élèves reçoivent un enseignement de 10 heures.

Le DIP donne son assentiment, mais il ne participe pas financièrement à l'opération. Les moniteurs travaillent bénévolement et les cours sont chaque année plus nombreux.

En 1969, sur la pression de la Croix-Rouge suisse, les départements cantonaux sont invités à organiser eux-mêmes des cours de secourisme, le travail devenant trop important pour les sections cantonales de CRJ.

Dès lors, le Service de la santé publique se charge de la formation des moniteurs et les cours sont organisés par les autorités scolaires.

Roland Joost,
fondateur et ancien vice-président national CRJ

Dans la classe de Villars-le Terroir: motivations et raisons d'un cours de premiers secours

a) Motivations:

«Luce joue à la récréation; elle trébuche et s'affale sans connaissance...»

«René, depuis trois jours, vient en classe avec au genou une éraflure mal soignée...»

Que de bobos mal soignés! Que de panique, négligence ou incompetence! Ne pourrait-on pas améliorer cette situation?

D'autre part, les discussions souvent passionnantes que nous avons au cours des heures d'anatomie (programme de 7e) démontraient que les élèves sont captivés par le corps humain, ses maladies et les premiers secours.

Or, souvent, j'étais emprunté pour répondre aux questions des enfants

telles que: «M'sieur, comment faire en cas d'accident, de coupure... etc.?»

Toutes ces raisons m'amènèrent à envisager un cours de premiers secours, cours proposé aux communes par le DIP. D'entente avec les autorités scolaires communales, rendez-vous fut pris pour 10 heures de premiers secours.

Au terme de cette période, je ne saurais assez dire ma joie et ma satisfaction pour le travail accompli.

D'emblée, conquis par le moniteur compétent et pédagogue, les élèves entrèrent dans le jeu avec enthousiasme.

Confrontés à des exemples concrets, ils acquièrent rapidement certains automatismes servant de base à une intervention efficace et judicieuse.

b) Causes d'une réussite:

- l'aspect concret du programme a permis aux enfants de travailler et non pas d'écouter;

- le travail de groupe permet des échanges fructueux et détendus entre moniteur et élèves;

- le système: un groupe travaille, les autres corrigent assure une répétition systématique et une prise en charge de toute la leçon par les élèves;

- le moniteur n'apparaît donc plus comme un grand sorcier. Au contraire, son rôle s'estompe et les enfants sont alors placés devant une situation plus vraie;

- il est souhaitable que la matière du cours soit répétée occasionnellement lors de sorties en plein air. Les élèves conservent ainsi les automatismes importants.

En conclusion, je soulignerai le point qui m'a le plus conquis: ce cours ne forme pas des spécialistes en bandages et fixations mais, au contraire, il apprend aux participants à se débrouiller en toutes circonstances. Les élèves sont ainsi capables de porter des premiers secours.

Le but n'est-il pas atteint?

Bernard Longchamp, instituteur

Pourquoi ce cours?

Nous avons suivi ce cours pour apprendre à nous débrouiller en cas d'accidents. L'utilité est évidente; en effet, dans un sinistre, des vies humaines peuvent dépendre de nous. Mais... que faire? Au terme de ce cours, nous savons agir dans presque n'importe quel cas d'accident: route, travail ou montagne. Nous sommes capables d'apporter les premiers secours, soit: alerter la police et le médecin, placer un pansement, bloquer une fracture, stopper une hémorragie, en somme faire vite et non pas paniquer, s'énervier, s'agiter.

Pierre Cardinaux

Que faire en cas d'accidents?

Assis en cercle autour du moniteur,

nous écoutons. Malicieusement il nous demande: «Si un jour vous vous trouvez sur les lieux d'un accident, que ferez-vous?»

Aussitôt de nombreuses mains se lèvent. M. Vessaz choisit deux garçons. L'un se couche et l'autre doit le secourir. Que faire? Le secouriste soulève le blessé. La démonstration est jolie... mais fausse! M. Vessaz explique alors les mouvements précis qui peuvent sauver un être humain en danger.

En premier lieu, il faut libérer les voies respiratoires. Ensuite, si le blessé est inconscient mais respire, on le tourne en position latérale.

Dans les leçons suivantes, M. Vessaz nous apprend encore d'autres gestes qui sauvent. C'est formidable!

Fabienne Gottofrey

Pourquoi j'ai aimé ce cours?

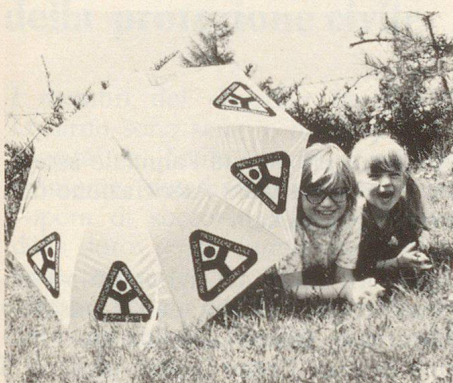
J'ai beaucoup apprécié ce cours car j'ai appris comment secourir une personne en danger et cela sans avoir recours à une pharmacie de spécialiste.

Ainsi nous avons pris conscience des responsabilités que nous pourrions être amenés à assumer lors d'un accident.

Après ces 10 heures, nous sommes sûrs de nos gestes devant un blessé. D'autre part, c'était passionnant d'apprendre à confectionner une civière avec l'aide d'une seule couverture ou de soulever un blessé inconscient.

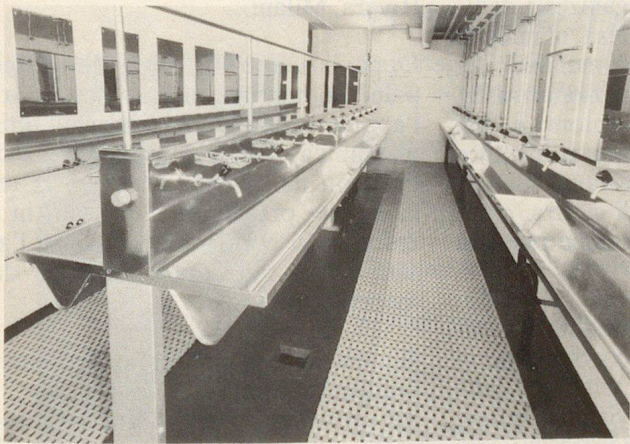
Peut-être que dans l'avenir, ce cours nous servira à sauver un être humain. Qui sait?

Marinette Pittet



Die Zivilschutzschirme kommen!

Die Idee der Zivilschutzschirme, wie wir sie in der Nummer 6/76 angekündigt haben, hat gut eingeschlagen. Im ersten Anheb wurden rund 200 Schirme bestellt. Die Schirme wurden nun in einer grösseren Auflage zum Verkaufspreis von Fr. 8.- in Auftrag gegeben. Sie werden gegen Ende August dieses Jahres ausgeliefert. Wer sich noch Schirme sichern will ist gebeten, die Bestellung umgehend an das Zentralsekretariat des Schweizerischen Bundes für Zivilschutz weiterzugeben.



ALST Glarus-Waschraum

Sanitäre Apparate in Chromnickelstahl.

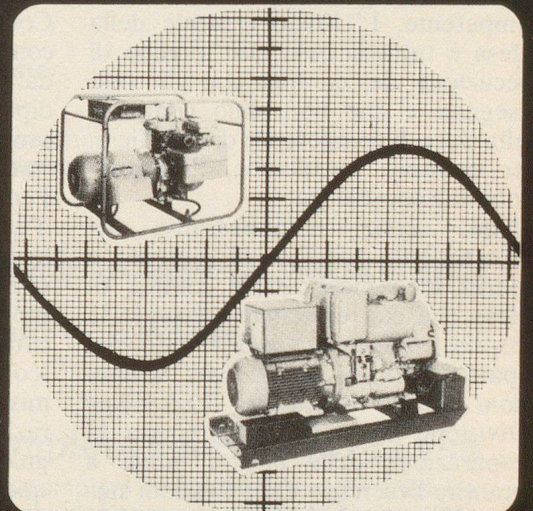
- Doppelwaschrinne
- Einzelwaschrinne
- Ausgüsse mit Randspülung
- Lavabos
- Spiegel und Tablare
- Klosetts
- Waschtische

SIC AG, 4020 Basel
Wartenbergstrasse 15, Tel. 061 41 97 84



Sicherheitsgenerator

1,5 - 70 kVA



für Baumaschinen,
Elektrowerkzeuge,
Beleuchtung,
für Notstromversorgung
für Hobby und Freizeit,
Wochenendhaus,
Jagd- oder Berghütte



panelectra

- Asynchronbauweise, betriebssicher, wartungsfrei, zuverlässig
- solide Konstruktion, umweltfreundlich
- bewährte Antriebsmotoren, garantierter Service
- robuste Konstruktion für Dauerbetrieb
- überlastsicher, kurzschlussfest, schiefelastunempfindlich, funkentstört
- immer bereit - starten, anschliessen, einschalten
- geringe Anschaffungskosten

Panelectra AG, 8045 Zürich
Räffelstrasse 20, Telefon 01 35 26 56